Urba -

MAIRIE DE BOUÉE

Loire - Atlantique

CCSE - PAIMBOEUF
30 DEC. 2021
SERVICE ARRIVEE

Monsieur le Président
Communauté Sud Estuaire
6 Boulevard Dumesnildot
BP 3014
44 560 PAIMBOEUF

BOUÉE, le 24 décembre 2021

Réf. n° 2021-12-26/ DP/ALB

Objet : ***avis sur modification simplifiée n°6***
PLU de FROSSAY

Affaire suivie par Pierre DURAND – DGS
Tél : 02.53.55.12.60 – dgs@bouee.fr

Monsieur le Président,

Suite à votre sollicitation par courrier en date du 7 octobre dernier, nous vous prions de trouver ci-joint copie de la Délibération du Conseil Municipal de BOUÉE du 16 décembre donnant un avis favorable au projet de modification simplifiée n°6 de la commune de FROSSAY.

Souhaitant bonne réception des présentes,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre considération distinguée.

Le Maire,
André LE BORGNE

MAIRIE DE BOUÉE 44 (Loire-Atlantique)

2, route du Syl - 44260 BOUÉE
Téléphone : 02 40 56 12 18 - Télécopie : 02 40 56 14 33
E.mail : mairie.bouee@wanadoo.fr
Site internet : www.bouee.fr

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE ATLANTIQUE
COMMUNE DE BOUÉE

Accusé de réception en préfecture
044-214400194-20211223-DCM20211205-DE
Date de télétransmission : 23/12/2021
Date de réception préfecture : 23/12/2021

COPIE

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 DECEMBRE 2021

Date de convocation : 09/12/2021 **Date d'affichage :** 10/12/2021 **Nombre de membres :** *En exercice : 14* *Présents : 12* *Votants : 14* **Vote** **A l'unanimité** *Pour : 14* *Contre : 0* *Abstention : 0*	L'an deux mille vingt et un, le jeudi seize décembre à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle des fêtes de Bouée, lieu exceptionnel de ses séances, sous la présidence de M. LE BORGNE André, Maire, en session ordinaire. **Présents** : Mmes CLEMOT Céline, FRINGANT Christel, LABARRE Séverine, HAMON Jacqueline, LEMARIE Solène, ORAIN Pierrette et SURGET Chantal MM. BIORET Jean-Pierre, BOUCARD Sébastien, JODAR Damien, LE BORGNE André et NICOLAS Michaël **Absents excusés** : MM. MAINIER Matthieu et PEIGNET Antony **Procuration** : M. MAINIER Matthieu donne pouvoir à M. André LE BORGNE, M. PEIGNET Antony donne pouvoir à M. NICOLAS Michaël **A été nommée secrétaire :** Mme SURGET Chantal

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS PREFECTURE DE LA LOIRE ATLANTIQUE Le : **23/12/2021**
Et Publication du : **23/12/2021**

DCM 2021-12-05
OBJET : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°6 DU PLU DE LA COMMUNE DE FROSSAY

Le Maire indique que La Communauté de Communes Sud Estuaire a sollicité la commune, par courrier reçu le 13 octobre 2021, pour donner un avis sur le projet de modification simplifiée n°6 du PLU de Frossay, commune limitrophe (cf. document en annexe).

Il est proposé au Conseil Municipal d'émettre un avis sur ce projet.

***

VU *le Code général des collectivités territoriales ;*
VU *le Code de l'Urbanisme ;*
VU *le projet de modification n°6 du PLU de la Commune de FROSSAY tel que présenté en annexe ;*

***

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ✓ **DONNE UN AVIS FAVORABLE** au projet tel que présenté de modification simplifiée n°6 de la Commune de FROSSAY
- ✓ **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire de signer tout document afférent à la présente décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits, et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
André LE BORGNE